



Mâcon, le 4 septembre 2010.

**Lycée Professionnel  
Alexandre Dumaine**

95, Espace Alexandre  
Dumaine  
71018 MÂCON Cedex  
Téléphone  
03 85 20 51 71  
Fax  
03 85 20 51 80  
Mél  
[0710080b@ac-dijon.fr](mailto:0710080b@ac-dijon.fr)

Affaire suivie par :  
Christophe MICHEL

# Projet éducatif 2010 – 2013



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



L'École de la République a pour fondement la transmission des savoirs mais aussi l'éducation de la personne (Loi du 23 Avril 2005).

C'est pourquoi le lycée Alexandre DUMAINE se dote d'un Projet Educatif qui pose des priorités et des orientations de travail pour le projet de vie scolaire de l'établissement.

Pour atteindre leurs objectifs, ces actes supposent une cohérence et un suivi. Ils doivent désormais être l'affaire de toute la communauté scolaire.

A l'origine de ce projet éducatif, il y a le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté. Le CESC constitue une instance de réflexion et d'observation, un lieu de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des diverses missions : éducation à la vie scolaire et aux actions citoyennes, à la santé, prévention contre la violence et l'exclusion...

La force de notre CESC permettra la mobilisation de tous les acteurs de l'établissement au service des enjeux éducatifs.

Ainsi, les règles de vie et les pratiques de l'établissement doivent être connues, compréhensibles et appliquées par tous dans l'équité et la solidarité. Elles se réfèrent aux valeurs républicaines et aux principes réglementaires qui régissent l'École tout en s'adaptant aux changements de la société et aux besoins nouveaux de nos élèves.

Nous sommes également responsables devant la Nation des temps et continuité d'apprentissage des futurs citoyens.

C'est pourquoi, nous devons mettre en place des dispositifs contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Enfin, nous nous devons d'être ouverts aux évolutions technologiques, d'être soucieux de lier des partenariats divers, d'être ouverts à l'Europe et au Monde, autant de gages de réussite de nos élèves.

Je compte sur le dynamisme et l'esprit d'équipe qui caractérisent cet établissement et tous ses acteurs pour mener à bien ce projet ambitieux qui, je l'espère, permettra à chacun de nos élèves d'élever son niveau de formation, de s'épanouir dans son entourage éducatif, social et professionnel, enfin d'exercer pleinement, dans toutes ses dimensions et à tous les niveaux, son statut de citoyen.

Christophe MICHEL, Proviseur

## Projet éducatif : Les priorités

| Les valeurs                                    | Réussite   | Equité   | Solidarité  |
|--|--|--|---|
| <b>Dans la classe</b>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Faire de l'acquisition du socle commun, une exigence commune et partagée.</li> <li>-Faire de la tenue des élèves en classe un outil/ un objet d'éducation.</li> <li>-Faire de la conduite de la classe un levier pédagogique et éducatif.</li> <li>-Accroître le temps d'enseignement : redonner aux exclusions de cours leur caractère exceptionnel.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser le projet personnel de l'élève et l'amélioration de l'image/estime de soi.</li> <li>-Personnaliser les parcours et l'aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers (dont élèves handicapés, UPI...).</li> </ul>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Faire de la classe un lieu de vie et de travail porteur de valeurs.</li> <li>-Promouvoir un comportement citoyen, responsable et solidaire.</li> <li>-Assurer l'appropriation des repères fondateurs de la République Française.</li> </ul> |
| <b>Dans l'établissement</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Assurer l'obligation scolaire.</li> <li>-Prévenir et traiter le décrochage.</li> <li>-Favoriser la réussite des élèves grâce au fonctionnement global de l'établissement.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accueillir les élèves et assurer la sécurité de chacun dans le cadre d'un plan de prévention des violences.</li> <li>-Valoriser/revoir le Règlement Intérieur et le projet éducatif partagé d'établissement.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser l'action des personnels sociaux et de santé.</li> <li>-Promouvoir l'ouverture de l'établissement et des élèves à l'international.</li> </ul>  |
| <b>Dans l'environnement de l'établissement</b> |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Construire la participation et la vie démocratique dans l'établissement.</li> <li>-Favoriser la communication interne et externe.</li> <li>-Assurer la participation des élèves et des parents à la vie de l'établissement et à la vie associative.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer le partenariat et mettre en œuvre des conventions avec :<br/>Le Conseil Régional<br/>La Ville de Mâcon<br/>Les mairies de la communauté urbaine<br/>SNCF, Fédérations et branches professionnelles<br/>CLSPD, GLAS</li> </ul>     |

Dans la classe : **Faire de l'acquisition du socle commun, une exigence commune et partagée**

| Objectifs  | Actions de l'établissement   | Evaluation indicateurs  |
|--|--|---|
| <b>La classe est un lieu d'apprentissage, de formation et de vie qui doit permettre à l'élève d'agir en citoyen responsable et solidaire.</b>  | <p>Mobiliser le conseil pédagogique pour intégrer cette réflexion lors de l'actualisation du projet d'établissement.</p> <p>Faire de la construction de l'autonomie des élèves une réflexion partagée par tous les acteurs du lycée.</p> <p>Penser le lycée comme un « établissement ressource » pour l'élève (Politique documentaire, CESC...).</p>   | <p>Nombre de réunions du Conseil pédagogique</p> <p>Taux de participation</p> <p>Nombre et qualité des projets en lien avec le CESC créés à l'initiative des classes</p>  |
| <b>L'autonomie, un enjeu majeur qui nécessite mobilisation de connaissances, mise en œuvre de capacités permettant d'effectuer un travail personnel, de maîtriser des compétences info-documentaires, de maîtriser la langue et les langages, les T.I.C.E.</b>   | <p>Homogénéiser les exigences des adultes de l'établissement au sein de la classe.</p> <p>Faire que la validation du B2i soit transdisciplinaire (DP6)</p> <p>Solliciter les ressources du CDDP et du CRDP</p>   | <p>Taux de validation</p> <p>Nombre d'incivilité</p> <p>Nombre de validations du B2i</p>  |
| <b>Articuler le travail dans la classe et hors la classe.</b><br><br><b>L'enseignement ne se réduit pas au cours. La capacité d'engager un travail personnel est essentielle pour garantir l'efficacité des apprentissages à court et moyen terme. Partons de la classe pour engager une réflexion sur le prolongement du travail.</b> | <p>Réunir le conseil pédagogique pour engager une réflexion sur l'articulation du travail dans et hors la classe.</p> <p>Penser l'établissement comme un lieu favorisant un travail personnel de qualité (permanences, accès au CDI, renforcement de l'encadrement du travail hors la classe).</p> <p>Développer le lien entre le CPE et le professeur principal chargé du suivi de la classe.<br/>Former/sensibiliser les surveillants.</p> | <p>Taux de fréquentation du C.D.I.</p> <p>Nombre de projets de classe impliquant une démarche documentaire</p> <p>Nombres d'élèves récompensés lors des conseils de classe.</p> <p>Note de vie scolaire (DP6)</p> |

Dans la classe : **Faire de la tenue des élèves en classe un outil / un objet d'éducation**

| Objectifs   | Actions établissement   | Evaluation - indicateurs   |
|---|---|--|
| <p><b>Faire de la tenue des élèves en classe, un objet de formation et un outil au service des apprentissages.</b><br/> <b>Présuppose que tous les adultes de l'établissement aient la même exigence et que la règle ne varie pas selon les interlocuteurs.</b></p> | <p>Engager une réflexion un temps de vie de classe.</p> <p>Travailler sur le règlement intérieur pour expliciter les exigences comportementales attendues et les rendre accessibles à tous.</p> <p>Former à la gestion des conflits.</p>            | <p>Nombre d'incidents</p>  |
| <p><b>Poursuivre cette réflexion, qui trouve son origine dans la classe, à l'extérieur, dans tout l'établissement.</b></p>  | <p>Intégrer la dimension « tenue en classe » dans les différentes formations.</p> <p>Prendre en compte les capacités comportementales des élèves [PPRE (dp6), PAI...].</p> <p>Engager une réflexion sur les enjeux de la tenue professionnelle.</p> | <p>Nombre d'oublis de tenues professionnelles</p> <p>Nombre de PAI</p> <p>Mise en place d'une journée professionnelle dans les filières tertiaires commerciales et administratives.</p> <p>Taux de participation</p> |

Dans la classe : **Faire de la conduite de classe un levier pédagogique et éducatif**

| Objectifs  | Actions établissement  | Evaluation - indicateurs   |
|--|--|--|
| <p><b>Obtenir que la tenue des élèves en classe soit conforme aux attentes et exigences de l'École Républicaine.</b><br/> <b>Prendre en compte l'adolescent ou le jeune adulte en tant que personne mais aussi les contraintes qu'implique son statut d'élève.</b></p> | <p>Mettre en œuvre un accompagnement ciblé en matière de gestion de classe</p>   | <p>Nombre de stages d'initiative locale.<br/>           Taux de participation à ces stages<br/>           Bilan annuel des difficultés</p> <p>Nombre d'emplois du temps aménagés<br/>           Nombre de rendez-vous pris avec les parents<br/>           Nombre de fiches de suivi mises en place<br/>           Nombre de réunions d'équipes avec ou sans les parents</p> |
| <p><b>Soutenir et accompagner les professeurs rencontrant des gestions de classe délicates.</b></p>  | <p>Réfléchir à une procédure d'alerte interne puis externe à l'établissement en cas de difficulté de tenue de classe (protocole d'accompagnement).</p> | <p>Nombre de visites conseil<br/>           Taux d'exclusion de cours</p>  |

Dans la classe : **Accroître le temps d'exposition à l'enseignement**  
**Redonner aux exclusions de cours leur caractère exceptionnel**

| Objectifs   | Actions établissement   | Evaluation - indicateurs  |
|---|---|---|
| <p><b>Assurer le droit et le devoir d'instruction, garantir un temps optimal d'exposition à l'enseignement</b></p>  | <p>Engager une réflexion dans l'établissement afin de supprimer les exclusions de cours non justifiées (oublis d'affaires, devoirs non faits, retards...) et d'assurer la continuité des apprentissages en cas d'exclusion.</p> <p>Adresser aux familles une note rappelant le cadre réglementaire et l'enjeu de la fréquentation scolaire.</p> | <p>Valeur de l'indicateur des exclusions de cours</p> <p>Taux d'absentéisme</p> |
| <p><b>Sanctionner tout comportement fautif, mais n'exclure qu'exceptionnellement (sauf en cas de comportement dangereux, portant atteinte à l'intégrité physique ou morale des élèves ou du professeur, ou lorsque le fonctionnement de la classe devient impossible)</b></p> | <p>Adapter le règlement intérieur pour sanctionner tout comportement fautif.</p> <p>Créer une Structure d'Accueil Alternative.</p> <p>Mieux la faire connaître de la communauté scolaire et des familles.</p>   | <p>Nombre de rendez-vous pris avec les familles</p>                             |

### Dans l'établissement : Assurer l'obligation scolaire / prévenir et traiter le décrochage.

| Objectifs  | Actions établissement   | Evaluation - indicateurs   |
|--|---|--|
| <p><b>Assurer l'obligation scolaire</b><br/> <b>Favoriser la présence des élèves et la rendre efficace.</b><br/> <b>Assurer le suivi de l'absentéisme et entreprendre une remédiation</b></p>                        | <p>Analyser les facteurs d'absentéisme chez les élèves de l'établissement.</p> <p>Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, par :</p> <p>La communication des textes en vigueur aux acteurs de la communauté éducative et leur mise en œuvre dans l'établissement.</p> <p>La réactivité de l'information concernant les retards et les absences à l'attention des parents.</p> <p>L'efficacité de la cellule de veille de l'établissement</p> <p>La mise en place et l'exploitation d'un tableau de bord rigoureux pour apporter des solutions.</p> <p>L'implantation, le pilotage et le suivi des médiateurs de réussite.</p> | <p>Suivi du taux de fréquentation scolaire</p> <p>Suivi du recul du nombre de signalements</p> <p>Nombre d'élèves maintenus grâce à l'action des médiateurs</p> <p>Nombre d'élèves repérés et sortants avec ou sans solution</p> |
| <p><b>Prévenir et traiter le décrochage</b></p> <p><b>Engager une réflexion collective pour identifier les facteurs internes et externes.</b></p> <p><b>Construire les stratégies adaptées.</b></p>                  | <p>Informier régulièrement la communauté éducative de l'établissement</p> <p>Repérer les signes précurseurs du décrochage</p> <p>Engager une personnalisation du parcours des élèves en difficulté pour ne pas les marginaliser dès les premiers conseils de classe.</p> <p>Mettre en place une structure relais</p>  | <p>Evolution du taux d'élèves fortement absents</p> <p>Taux d'élèves ayant quitté l'établissement sans solution en cours ou fin d'année.</p>   |
| <p><b>Favoriser la réussite des élèves grâce au fonctionnement global de l'établissement.</b><br/> <b>Articuler temps de vie et temps de travail.</b><br/> <b>Créer un environnement et un climat favorables</b></p> | <p>Penser le fonctionnement de l'établissement à partir des besoins des élèves (EDT, gestion des flux...)</p> <p>Donner envie aux élèves de rester dans l'établissement en dehors des cours (accueil, restauration, CDI...)</p> <p>Mieux penser et préparer en équipe le travail commun (progressions, épreuves, examens blancs...)</p>   | <p>Evolution du taux d'élèves demi-pensionnaires</p> <p>Taux d'élèves adhérents :</p> <p>AS</p> <p>FSE</p> <p>Investis dans le CVL</p> <p>Taux de réussite aux examens</p>   |



### Dans l'environnement de l'établissement : Renforcer l'accompagnement éducatif

| Objectifs   | Actions établissement  | Evaluation - indicateurs   |
|---|--|--|
| <b>Développer l'esprit critique de l'élève pour construire ses compétences transversales</b>  | Intégrer la méthodologie à l'aide ponctuelle aux devoirs, aux heures d'étude des internes  | Evaluer l'amélioration de la compréhension des élèves pour les consignes, la qualité des corrections et des devoirs.<br>Evolution des notes observées lors des contrôles et épreuves.<br>Résultats aux examens         |
| <b>Faire le lien entre l'apprentissage des savoirs scolaires et l'acquisition de connaissances personnelles : développer sa curiosité</b> | Favoriser le va-et-vient entre contenus scolaires et monde extérieur.<br>Engager des actions mettant en œuvre des compétences scolaires dans le cadre d'un projet culturel adressé à tous les élèves et/ou aider l'élève à construire son propre projet. | Fréquentation des lieux de culture et du CDI, lectures de médias, nombre d'actions culturelles.<br><br>Nombre d'ateliers culturels   |
| <b>Impliquer tous les personnels de l'établissement et les membres associatifs extérieurs.</b>  | Organiser des actions d'animation et de formation pour les personnels. Elaborer des outils de formation.   | Nombre de personnels impliqués et formés dans les différentes catégories.<br><br>Nombre d'outils élaborés.   |
| <b>Mesurer l'augmentation de la réussite scolaire et une meilleure intégration de l'élève dans la vie scolaire</b>                        | Mettre en place des évaluations en fonction des compétences des élèves : connaissances, capacités, attitude.   | Evolution des absences, des sanctions, des incivilités.<br><br>Observation du climat général de la classe et de l'établissement.<br><br>Devoirs réalisés, leçons apprises<br><br>Amélioration des résultats scolaires. |

Dans la classe : **Favoriser le projet personnel de l'élève et l'amélioration de l'estime de soi**

| Objectifs  | Actions établissement   | Evaluation - indicateurs   |
|--|---|--|
| <b>Améliorer l'image de soi</b>  | Mettre en valeur les connaissances, compétences, attitudes ; valoriser la diversité des réussites.  | Notations et observations écrites relatives à l'élève<br><br>Nombre de remarques « guidantes » notifiées sur les bulletins |
| <b>Donner confiance en soi</b>   | Considérer l'élève comme une personne, dans sa globalité et dans son environnement, rechercher des aides nécessaires pour répondre aux signes d'alerte (approche individuelle ou collective)  |  |
| <b>Valoriser le groupe d'appartenance de l'élève</b>                                     | Valoriser les cultures d'origines, l'image familiale et l'action des parents de l'élève, ne pas stigmatiser les conditions de vie de la famille.  |  |
| <b>Contribuer à la prise de conscience de sa singularité et de sa richesse</b>           | Singulariser l'élève.<br>S'abstenir de toute comparaison.   |  |
| <b>Donner une image positive de l'élève dans le milieu des adultes et dans la classe</b> | Considérer sa relation avec les adultes : veiller au langage utilisé avec l'élève ; prendre en considération ses paroles et ses émotions.<br>Prendre en compte les échanges entre adultes : respecter le secret des personnes et le droit à l'intimité.<br>Dissocier l'évaluation du travail de l'élève d'un jugement de valeur sur sa personne.<br>S'attacher à des appréciations orales ou écrites équilibrées qui encouragent à l'investissement de l'élève. |  |
| <b>Favoriser la prise de responsabilité et les engagements</b>                           | Confier des responsabilités dans la classe, dans les travaux de groupes<br>Aider à la prise de paroles en relation duelle et au sein du groupe.<br>Mieux solliciter les délégués...   |  |

Dans la classe : **Personnaliser les aides aux élèves à besoins éducatifs particuliers**

| Objectifs  | Actions établissement   | Evaluation -indicateurs   |
|--|---|---|
| <b>Prendre en compte le projet personnalisé de scolarisation des élèves handicapés</b> | <p>Organiser le fonctionnement de la classe en prenant en compte les projets personnalisés d'aide ou de scolarisation des élèves à BEP</p> <p>Expliciter les attentes différenciées sans porter de jugement de valeur.</p> <p>Favoriser les attitudes de respect réciproque, d'entraide au sein de la classe.</p> <p>Condamner toute raillerie à l'encontre de l'élève en difficulté.</p> <p>Clarifier les modalités d'intervention de l'AVS-I auprès de l'élève handicapé et mettre en œuvre les adaptations pédagogiques liées à sa situation.</p> <p>Evaluer les compétences de l'élève handicapé en tenant compte des caractéristiques propres à sa situation et en s'appuyant sur les personnels ressources.</p> | <p>Taux d'accueil d'élèves handicapés.</p> <p>Taux de réussite des élèves handicapés</p>  |
| <b>Prendre en compte le projet personnalisé de scolarisation des élèves de l'UPI</b>   | Se référer au projet éducatif de l'UPI  | <p>Capacité des élèves de l'UPI à évoluer dans un établissement d'enseignement professionnel.</p> <p>Nombre et qualité des compétences validées par chaque élève.</p> <p>Niveau d'autonomie des élèves de l'UPI</p> |

Dans l'établissement : **Accueillir et assurer la sécurité de chacun**

| Objectifs  | Actions établissement   | Evaluation - indicateurs   |
|--|---|--|
| <b>Veiller à l'accueil et à la sécurité de chacun dans un plan de prévention des violences</b> | <p>Etablir un diagnostic de sécurité, en lien avec le CESC, pour faire un point sur l'insécurité réelle et l'insécurité ressentie par les élèves, les parents et les personnels.</p> <p>Identifier les améliorations à apporter en termes de sécurité passive.</p>  | <p>Nombre de réunion de la commission hygiène et sécurité.</p> <p>Inventaire physique et comptable des matériels</p>   |
| <b>Arriver l'esprit tranquille</b>   | <p>Installer un dispositif d'accueil quotidien des élèves pour les entrées et les sorties de l'établissement.</p> <p>Mettre en place une signalétique claire et efficace</p> <p>Prévoir des salles de permanence garantissant à tous un espace de travail calme et surveillé</p> <p>Faire identifier par les élèves les adultes susceptibles de les aider en cas de différend ou de difficulté avec un autre élève.</p> <p>Prendre en compte la victime en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibilisant les personnels à la prise en compte des démarches d'élèves venant se plaindre pour des faits d'apparence bénigne.</li> <li>-assurant une écoute permanente et l'accueil des élèves dans un lieu approprié</li> <li>-s'appuyant sur une expertise médicale et sociale nécessaire à la prise en charge la plus précoce possible.</li> <li>-dirigeant les élèves victimes vers les partenaires</li> </ul> | <p>Fluidité des mouvements des élèves</p> <p>Taux de fréquentation général</p> <p>Taux de fréquentation infirmerie, Assistante sociale</p> <p>Baisse du nombre d'incidents</p> |

---

extérieurs

**Se sentir en sécurité dans l'établissement**

Mettre les questions de sécurité à l'ordre du jour des réunions de délégués et du CVL

Nombre d'actions menées sur cette thématique et catégorie de personnes sensibilisées.

Prévenir la violence dans les lieux collectifs grâce à la vigilance de tous.

Nombre d'interventions dans le lycée.

Organiser le service de surveillance au moment les plus sensibles de la journée.

Mettre en place en direction des parents, des personnels, des élèves des actions de sensibilisation en lien avec les personnels sociaux et de santé.

Dans l'établissement : Valoriser **le règlement intérieur et le Projet Educatif partagé**

| Objectifs  | Actions établissement   | Evaluation - indicateurs  |
|--|---|---|
| <b>Le règlement intérieur et le projet éducatif partagé</b>              | Rédiger un règlement intérieur lisible et intelligible par tous. Le présenter comme une série de règles qui énonce les droits et les devoirs de chacun pour le bon fonctionnement de la collectivité.<br>Réactualiser régulièrement le R.I.   | Présence et nature du document  |
| <b>Adopter un régime de punitions et de sanctions équitable et juste</b> | Garantir l'équité en tenant le registre des sanctions et punitions<br><br>Elaborer une échelle graduée des punitions scolaires et des sanctions disciplinaires en conformité avec les textes, envisager la punition comme une conséquence logique de l'incident qu'elle sanctionne<br><br>Expérimenter un espace relais pour prévenir les exclusions répétées de cours.<br><br>Engager une réflexion sur les seuils de tolérance de chacun face à l'événement dérangeant. | Nombre d'exclusions de cours<br><br>Nombre d'expérimentations<br><br>Nombre de punitions posées d'abord par les enseignants avant l'intervention de la direction                                  |
| <b>Amener chacun à respecter les règles</b>                              | Avec les instances élèves, formaliser et unifier les règles de vie quotidienne collective<br><br>Mise en œuvre d'une fiche de suivi pour les élèves les plus perturbateurs<br><br>Créer une fiche de rapport d'incident unique avec un circuit de diffusion bien identifié.<br><br>Mise en place de commissions alternatives au conseil de discipline   | Nombre de fiches rédigées<br><br>Nombre de passages devant la commission ad hoc<br><br>Nombre de conseils de discipline<br><br>Nombre d'élèves posant des difficultés comportementales maintenues |
| <b>Se respecter mutuellement</b>   | Valoriser des instants de vie de classe<br>Créer une commission de médiation par les pairs<br>Les actions du CESC   | Nombre d'heures de vie de classe effectives par niveau.   |

Dans l'environnement de l'établissement : **Construire la participation et la vie démocratique dans l'établissement**

| Objectifs  | Actions établissement  | Evaluation - indicateurs  |
|--|--|---|
| <p><b>Faire vivre les instances</b><br/> <b>Mettre en place les institutions et les instances.</b><br/> <b>Faire vivre ces dispositifs</b></p> | <p>CA, CESC, CHSCT, Conseils d'enseignement, commission permanente, Conseil pédagogique, concertations...</p> <p>FSE, CVL, Bureau Junior association, "Profipro", AS</p> <p>Elaborer des méthodes de travail : calendrier de travail, ordre du jour, compte rendu...</p> <p>Organiser des temps de vie de classe<br/> Commission de médiation par les pairs<br/> Les commissions de vie scolaire,</p> <p>Cellule de veille</p>                     | <p>PV installation des commissions</p> <p>Fréquence des réunions, compte rendus, mise à jour du tableau de bord académique...</p> <p>Nombre d'heures de vie de classe, nombre d'adultes impliqués</p> <p>Nature des questions traitées<br/> Temps de concertation, nature des documents, nombre de personnels impliqués.</p> <p>Nombre de situations d'élèves suivies et traitées</p> |
| <p><b>Assurer le débat démocratique dans l'établissement</b></p> <p><b>Assurer les temps de la vie démocratique</b></p>                        | <p>Former les délégués élèves.<br/> -Elire les délégués, les préparer aux conseils de classe</p> <p>-Former les délégués à l'argumentation, la prise de parole, la tenue des commissions éducatives, au conseil de discipline.</p> <p>-Former les délégués au droit de l'éducation, au droit applicable aux sanctions et punitions.</p> <p>-Former les délégués à l'orientation.</p> <p>Confier la gestion des bureaux associatifs aux élèves.</p> | <p>Nombre et qualité des personnels</p> <p>Nombre de séances assurées par les CPE et les personnels de vie scolaire</p> <p>Nombre et contenu des séances, des rencontres, visites d'élus, de membres d'associations.</p> <p>Visites d'organes législatifs</p> <p>Organisation, participation à des conseils de jeunes</p>   |

Dans l'environnement de l'établissement : **Favoriser la communication interne et externe**

| Objectifs   | Actions établissement   | Evaluation - indicateurs  |
|---|---|---|
| <p><b>Assurer la communication interne et externe</b></p> | <p>Promouvoir les moyens modernes de communication et familiariser les élèves avec la pratique de « tchat », forum, blog, avec les notions de propriété littéraires et de droit à l'image.</p> <p>Encourager les affichages institutionnels et autres.</p> <p>Communiquer avec les élèves et leur famille : appels téléphoniques, courriers, cartable, carnets de correspondance et cahier de texte numérique.</p> <p>Mise à jour des sites web de l'établissement</p> <p>Effectuer un travail sur l'image de l'établissement : les forums, les portes ouvertes, la valorisation des expériences positives</p> <p>Assurer la promotion de la démarche qualité (label lycée des métiers)</p> | <p>Nombre de connexion aux sites de l'établissement.</p> <p>Qualité et nombre des informations sur les sites de l'établissement ; nombre de personnes impliquées</p> <p>Nombre de personnes et qualité impliquées dans les opérations forum ou portes ouvertes.</p> <p>Niveau de développement des E.N.T.</p> <p>Baisse du nombre d'incidents liés à une utilisation déviante des nouvelles technologies.</p> <p>Nombres d'évitements constatés et d'intégrations demandées</p> |



Dans l'environnement de l'établissement : **Assurer la participation des élèves et des parents à la vie de l'établissement à la vie associative**

| Objectifs   | Action établissement   | Evaluation - indicateurs   |
|---|--|--|
| <b>Assurer la participation</b>                                     | Etre présent à la maison du lycéen, au foyer, à l'UNSS, dans les associations gérées par les élèves : formation au droit des associations, à la comptabilité des associations, à la tenue des assemblées, aux fonctions de président   | Nombre d'élèves et de personnels engagés dans la vie associative de l'établissement, de manifestations, d'adhérents<br><br>Qualité et rayonnement des associations, partenariats financement extérieurs  |
| <b>Encourager les élèves à la vie associative</b>                   | Mettre en place des activités sportives, culturelles, sociales et économiques dans l'établissement.<br>Envisager leurs diverses manifestations dans et hors l'établissement.   | Retombées pédagogiques et éducatives dans les classes et dans l'établissement, expositions, cours, conférences...<br><br>Conventions avec des personnes morales publiques ou privées.  |
| <b>Inciter les parents à participer à la vie de l'établissement</b> | Favoriser la participation aux élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration.<br>Encourager les parents à venir dans l'établissement<br>Inciter les parents à intervenir lors de réunions relatives à des thèmes économiques ou culturels.<br>Encourager la présence de parents traducteurs ou médiateurs dans le lycée. | Taux de participation aux élections, nombre de sièges pourvus<br>Nombre et fréquence des réunions ou rencontres, nombre de participants<br><br>Nombre de familles impliquées dans les activités associatives<br><br>Nombre et qualité des personnes intervenant dans la régulation des situations difficiles d'élèves. |

Dans la classe : **Faire de la classe un lieu de vie et de travail porteur de valeurs**

| Objectifs  | Actions établissement  | Evaluation - indicateurs  |
|--|--|---|
| <p><b>Faire de la classe un milieu éducatif : vivre ensemble, au sein de la classe, en partageant des valeurs communes</b></p> <p><b>Expliquer les règles de vie et de travail et œuvrer à leur appropriation effective.</b></p> | <p>Faire des temps de vie de classe un temps éducatif partagé.</p> <p>Valoriser les comportements constructifs</p> | <p>Qualité des temps de travail dans la classe.</p> <p>Nombre d'incivilités</p> |

Dans la classe : **Promouvoir un comportement citoyen responsable et solidaire**

| Objectifs  | Actions établissement   | Evaluation - indicateurs  |
|--|---|---|
| <p><b>Promouvoir un comportement citoyen, responsable et solidaire, en classe comme à l'extérieur.</b></p> | <p>Inciter et valoriser les projets de classe et d'établissement</p> <p>Mutualiser, recenser et accompagner les projets, dispositifs et réalisations valorisant les comportements solidaires.</p> <p>Développer l'envie d'agir, l'engagement humanitaire et l'investissement dans les actions bénévoles.</p> <p>Eduquer à la sécurité : former au secourisme, éduquer à la sécurité routière.</p> | <p>Inventaire des projets engagés dans ce domaine</p> <p>Nombre d'élèves et de personnels impliqués</p> <p>Nombre d'élèves formés au secourisme professionnel</p> <p>Nombre d'élèves titulaires du PSC 1</p> <p>Nombre d'élèves sensibilisés à la sécurité routière.</p> <p>Nombre d'élèves titulaires de l'ASSR2</p> |

Dans la classe : **Assurer l'appropriation des repères fondateurs de la République**

| <b>Objectifs</b>   | <b>Actions établissement</b>  | <b>Evaluation - indicateurs</b> |
|--|---|---------------------------------|
| <b>Faire des repères de la République une dimension centrale de la culture commune</b> | <p>Consolider l'acquisition des repères fondateurs de la République française (devise, laïcité...)<br/>veiller à leur appropriation en leur donnant du sens.</p> <p>Encourager la participation aux concours pédagogiques (résistance...)</p> |                                 |

Dans l'établissement: **Favoriser l'action des personnels médicaux et sociaux**

| Objectifs  | Actions établissement   | Evaluation - indicateurs  |
|--|---|---|
| <p><b>Aider les élèves en situation de détresse</b></p> <p><b>Assurer le suivi personnalisé des élèves en difficulté sociale ou de santé</b></p> | <p>Faire connaître les fonctions des services sociaux et de santé dans les établissements et leur environnement social</p> <p>Indiquer les missions et coordonnées de l'assistante sociale, de l'infirmière et du médecin</p> <p>Présenter les professionnels et leurs missions aux nouveaux élèves et aux familles lors des journées d'accueil des parents</p> <p>Faire vivre la commission pluri professionnelle de suivi des élèves en difficulté</p> <p>Communiquer les critères d'attribution des aides et un bilan financier annuel dans le cadre d'une commission pluri professionnelle d'attribution des fonds sociaux.</p> | <p>Nombre et qualité des réunions de suivi d'élèves.</p> <p>Nombre de « commissions de fonds social »</p> <p>Critérisation de l'attribution des fonds</p> <p>Nombre d'élèves bénéficiaires et qualités des aides dispensées</p> |
| <p><b>Assurer l'aide aux élèves victimes de violences</b></p>  | <p>Grâce aux professionnels sociaux et de santé et dans le respect de la déontologie :</p> <p>Ecouter et évaluer les difficultés des élèves, selon son champ de compétence</p> <p>Conseiller la communauté scolaire, l'élève, sa famille, en fonction des difficultés repérées</p>  | <p>Pourcentage d'élèves dont la situation s'est améliorée</p> <p>Nombre d'élèves maintenus dans l'établissement grâce au travail social</p>   |

---

Contacter les structures extérieures qui concourent à la résolution des difficultés familiales, sociales ou de santé de l'élève

Nombre de signalements

Effectuer des visites à domicile, technique d'intervention propre aux assistants sociaux permettant un contact en dehors du milieu scolaire, avec l'accord familial

Sensibiliser la communauté éducative à la problématique de l'adolescent/jeune adulte victime

Accompagner l'élève victime et, le cas échéant, porter la situation à la connaissance des autorités administratives et judiciaires compétentes.

Assurer des séances d'information sur la prévention des violences, notamment la prévention des maltraitances, des abus sexuels, la lutte contre l'excision, les mariages forcés... en faveur de l'égalité femmes/hommes

Evaluer les situations préoccupantes dans le cadre de la protection de l'enfance et, si nécessaire, faire remonter l'information aux Conseil Général.

Collaborer avec le chef d'établissement à la mise en place de cellules de crise lors de situations individuelles ou collectives traumatisantes, pour lesquelles le médecin conseil de l'E.N. apportera son expertise

---

Dans l'établissement : **Promouvoir l'ouverture de l'établissement et des élèves à l'international**

| Objectifs  | Actions établissement   | Evaluation - indicateurs   |
|--|---|--|
| <b>Aider les élèves à penser leur ouverture sur le monde</b> | Présenter les études et activités possibles en Europe et dans le monde  | Nombre d'élèves impliqués dans la formation « Europro »<br><br>Nombre d'élèves impliqués dans les sections européennes   |
| <b>Ouvrir l'établissement à l'Europe, au monde</b>           | Présenter les dispositifs communautaires de financement d'études en Europe<br><br>Accueillir des enseignants, des assistants de langue et des élèves stagiaires étrangers<br><br>Présenter des projets internationaux à l'échelle de l'Europe | Nombre de personnes accueillies<br><br>Nombre et qualité des projets internationaux  |
| <b>Favoriser le déplacement des élèves en Europe</b>         | Etablir des conventions d'appariement ou de jumelage<br><br>Mettre en place des périodes de formation en entreprise dans des entreprises européennes ou étrangères<br><br>Favoriser les déplacements à l'étranger                             | Retombées pédagogiques et ou éducatives dans les classes, dans l'établissement<br><br>Nombre d'élèves diplômés « Europro »<br><br>Nombre de personnels engagés dans des stages, formations ou échanges avec des partenaires européens. |

Dans l'environnement de l'établissement : **Développer le partenariat et mettre en œuvre des conventions**

| Objectifs                                      | Actions établissement  | Evaluation - indicateurs   |
|--|--|--|
| <b>Connaitre le cadre des partenariats</b>     | Inscrire l'établissement dans un réseau de partenaires.<br><br>Informer la communauté des conventions signées et de leur teneur<br><br>Recourir aux partenaires de l'Education Nationale (SNCF, FFB, DDSP...)  | Nombre d'actions menées<br><br>Nombre de conventions signées<br><br>Nombres de contacts avec les partenaires   |
| <b>Faire vivre les instances partenariales</b> | Participer aux instances partenariales (CLSPD, GLAS, GLD...)   | Nombre de participations aux instances   |
| <b>Assurer la liaison avec les partenaires</b> | Mettre en œuvre les objectifs fixés en commun dans les instances<br><br>Elaborer une méthodologie :<br>-Construire des outils de liaison<br>-Elaborer un calendrier de rencontres<br>-Mettre en place une cellule de gestion de crise interne avec l'équipe de l'établissement | Nombre de réunions de travail<br><br>Nombre d'actions engagées en partenariat<br><br>Formalisation du diagnostic de sécurité (plan de lutte contre les violences et les incivilités) |